

Infolettre de l'Institut Renaudot

L'édito

Les 4 points de vigilance et de prise de position, chaque fois que nous sommes en situation d'intervenir, dans l'élaboration des Plans Régionaux Santé deuxième génération (PRS2)

Les ARS organisent actuellement la « concertation » pour l'élaboration des futurs PRS2.

Le calendrier et les modalités sont sensiblement différents selon les régions. Plusieurs adhérents de l'Institut siègent à un titre ou à un autre dans ces différents niveaux de concertation (groupes de travail des Conseils territoriaux de Santé par exemple)

En Ile de France, l'Institut a proposé la candidature dans les départements 75, 91, 93, 94. Ont été désignés à ce titre, Martine Antoine titulaire dans le 94, Philippe Lefèvre et Hélène Zeitoun suppléants respectivement pour le 91 et Paris.

Avec Marc Schoene qui siège à la CRSA d'Ile de France, Bernard Pissarro personnalité qualifiée pour le CTS du 93, le bureau d'ITR a analysé le contenu de l'avant projet de PRS2 pour l'Ile de France. Même si les objectifs peuvent varier d'une ARS à l'autre, les grandes lignes paraissent constantes sur le territoire national. C'est la raison pour laquelle, ce qui se dégage de l'analyse pour l'Ile de France et les prises de position d'ITR, vaut tout autant pour les autres régions.

Sommaire

L'édito	p. 1-2
Ça c'est fait	p. 2
Rencontres d'acteurs	p. 3
Actualités	p. 3-4
A consulter sur le site	p. 4

Institut Renaudot

20, rue Gerbier, 75011 Paris
01 48 06 67 32

contact@institut-renaudot.fr

<http://www.institut-renaudot.fr/>

Les points de vigilance :

1/ La prise en compte des déterminants qui ne saurait se limiter aux comportements individuels et qui doivent être connectés aux objectifs du PNSE 3, ainsi qu'aux problèmes de santé liés au travail, à l'école...

Par ailleurs et dans la même logique, le PRS2 se doit de préciser la place et le rôle des CLS, qui, au départ, devaient inclure un volet santé/environnement.

2/ Les enjeux de la démarche en santé communautaire, condition indispensable pour agir contre les inégalités sociales et territoriales de santé et donc l'importance de l'ensemble des acteurs parmi lesquels les habitants (et pas seulement patients ou usagers). L'attention est attirée sur l'utilisation du terme « empowerment » dans une approche individuelle en négation, par conséquent, de la démarche communautaire qui implique le collectif. Un recul comparé au premier PRS

3 /En corollaire, et en réaffirmant les enjeux de construction des politiques locales de santé avec tous les acteurs, le PRS2 doit reconnaître et affirmer les liens avec les élus et le rôle moteur des collectivités, en particulier des villes. Comment parler de territoire en excluant ses principaux acteurs ? Comment agir sur les déterminants exclusivement avec les acteurs du soin ?

4 / La constitution des GHT, compte tenu du poids du secteur hospitalier au sein des ARS et le lobbying du secteur libéral, peuvent de fait, détourner les objectifs et les priorités de promotion de la santé au profit d'une approche médicalisée de la prévention (avec confusion entre prévention, dépistage...) et réduire les acteurs du territoire aux seules professions médicales et paramédicales.

L'édito suite

Globalement l'approche essentiellement médicalisée, qui ressort de l'avant-projet de PRS2 francilien, ne plaide pas pour un développement d'une stratégie globale (en référence à Ottawa) impliquant d'agir sur les déterminants, d'associer tous les acteurs des territoires (dont les habitants, les élus et les autres professionnels hors du soin)

Par ailleurs, il est tout aussi nécessaire de s'interroger sur la question des moyens puisqu'il est clairement indiqué que le PRS 2 se situera dans un «*Accroissement des dépenses de santé compatible avec le contexte économique et budgétaire national* ».

Martine Antoine

Co-présidente

Pour la Démarche Communautaire en santé, ça c'est fait!

07-08/03 : A l'invitation de la FNES et de l'ARS de Bourgogne-France Conté, les co-présidents ont participé au séminaire sur les enjeux des CLS et se sont impliqués dans les groupes de travail et dans la discussion générale pour pointer les enjeux de la démarche communautaire en santé et la nécessaire mobilisation de tous les acteurs à l'échelle locale. Décision prise au CA d'organiser une initiative spécifique d'ITR sur les questions de la SC et de l'animation et coordination locale en santé

17/03 : Rencontre des deux co-présidents avec nos partenaires belges à Bruxelles, avec Martine Bantuelle (SACOPAR), Jacques Morel (un des fondateurs du SEPSAC) et Bruno Vankelegom (Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé). Le SEPSAC étant en sommeil depuis de longues années et ne répondant plus à ses obligations associatives, ils souhaitent clore l'association SEPSAC. Pour autant nous avons projeté de relancer le réseau européen des démarches communautaires en santé en commençant par un portail commun, qui montrera les valeurs que nous portons, les repères du SEPSAC, les principaux documents de référence et les événements importants de nos différents pays ...

22/03 : Rencontre partenariale des Hauts de France à Arras. Peu d'acteurs présents mais la présence d'AIDES et surtout de la directrice adjoints du COREPS (équivalent de l'IREPS) du Nord Pas de Calais avec lequel il est important de trouver les complémentarités. La prochaine étape sera de rencontrer l'ARS des Hauts de France (prévu en mai)

29/03 : Assemblée générale de la SFSP : présence de Philippe Lefèvre qui représentait l'ITR en tant qu'adhérent. Cela a été l'occasion de proposer de renforcer la complémentarité entre santé communautaire et santé publique. Nouveau président : Emmanuel Rusch. Un mail de félicitations lui a été envoyé avec une proposition de rencontre entre nos 2 associations.

10/05 : Assemblée du CTS du Val de Marne, Martine Antoine est élue en tant que représentante d'ITR au bureau et aux commissions usagers et santé mentale. Sa suppléante, Maité Bernard fait partie du collectif IdF santé-ville. Une bonne opportunité pour renforcer la dynamique de partenariat.

Rencontres d'acteurs d'Ile de France

Dans le cadre de son réseau d'appui et avec le soutien de l'ARS d'Ile de France, l'Institut Renaudot propose un cycle de rencontres d'acteurs sous forme d'ateliers d'échanges. Des rencontres on déjà eu lieu :

- 19 avril 2017 : [Carte Blanche à Saul Fuks](#). La démarche communautaire, un levier pour l'implication des acteurs d'un territoire. Facilitation et accompagnement font partie d'un même processus pour construire des actions dans les quels chacun a sa place dans la durée.

- 18 avril 2017 : [La santé mentale : Quelle place pour chacun des acteurs? La démarche communautaire : un levier !?](#) La santé mentale est depuis de longues années une priorité et les acteurs restent souvent en difficultés pour agir efficacement. Les personnes en souffrance mentale sont trop souvent exclues ou stigmatisées. Pourtant il existe des expériences d'intégration de ses personnes dans la cité (Groupe d'Entraide Mutuelle...). Les Conseils Locaux de Santé Mentale se multiplient en Ile de France et devraient permettre de mobiliser les différents acteurs.

Actualités de l'Institut Renaudot

Changer quoi ? Propositions faites aux candidats aux élections

A l'occasion des élections, l'Institut Renaudot a envoyé aux candidats aux élections présidentielles des propositions pour défendre et promouvoir les démarches communautaires en santé. Elles représentent une force de changement majeur dans la conception et les pratiques de santé en France et restent d'actualité pour les élections législatives.

Voici ces PROPOSITIONS :

1- Nous proposons que **l'étude d'impact en santé de toutes décisions publiques** devienne une pratique permanente et effective instituée tant au niveau national que régional ou local, permettant ainsi de prendre en compte les déterminants qui agissent favorablement ou défavorablement sur la santé. (travail, environnement, éducation, logement, culture...).

2- Nous proposons, au-delà des réelles mais insuffisantes avancées, que **l'implication citoyenne** (habitants-usagers-citoyens, associations, professionnels, élus) en santé soit une pratique instituée réelle et effective dans tous les territoires de santé dans une démarche de co-construction et d'empowerment individuel et collectif.

3- Nous proposons **des instances plurielles d'animation et de coordination des actions et projets locaux de santé, impliquant tous les acteurs concernés** (habitants-usagers-citoyens, associations, professionnels dans leur diversité, élus) pour favoriser un contexte de partage de pouvoir et de savoir

4- Nous proposons, notamment après le développement récent des Maisons de santé, de permettre, par des moyens suffisants alloués, aux équipes des **maisons de santé et des centres de santé**, de consacrer du temps au travail d'équipe, afin de **développer des pratiques coopératives**, dans les prises en charge et dans les actions de prévention, et favorisant l'implication des habitants-usagers-citoyens dans leur projet de santé.

5- Enfin nous proposons que les pouvoirs publics inscrivent fortement **la santé communautaire, dans les objectifs des politiques de santé, dans les établissements de formations, par le soutien aux actions s'appuyant sur les démarches communautaires en santé.**

Actualités de l'Institut Renaudot (suite)

Formations

«Découvrir la démarche communautaire en santé»

Dates : **12 Juin**, Lieu : **Paris**

«Mobiliser et travailler ensemble avec les Habitants - Usagers - Citoyens»

Dates : **les 13 et 14 juin**, Lieu : **Paris**

«Méthodologie de projet en démarche communautaire»

Dates : **15 juin**, Lieu : **Paris**

« Outils d'animations pour la mobilisation et l'implication des acteurs »

Dates: 4 Juillet (1,5j) Lieu : **Paris**

«Animer un world Café»

Dates: 4 Juillet (1/2 j) Lieu : **Paris**

« Conduire un diagnostic en marchant. Animer un atelier de l'avenir et autres outils »

Dates: Les 5 et 6 Juillet, Lieu : **Paris**

[En savoir plus sur les formations](#)

[Pour les acteurs d'Ile de France ces formations peuvent être prise en charge dans le cadre du Réseau d'appui soutenu par l'ARS IDF. : \[nous consulter\]\(#\)](#)

Des formations sur site peuvent être proposées. : [nous consulter](#)

Accompagnements à l'élaboration, la mise en œuvre et le diagnostic de projets de santé : [nous contacter](#)

Dates à retenir

- **Prochaine Rencontre d'acteurs : 30 mai** à 17h30 : Démarche communautaire et médiation santé

- **Assemblée Générale : 17 Juin à 9h30** Lieu à définir, ouvert à tous les adhérents

- **Prochaine Université : 18 novembre** sur le thème : *la démarche communautaire dans l'articulation entre santé et social*

A consulter sur le site

[La synthèse du 3ème PRSE \(plan régional santé environnement d'Ile de France\) est consultable sur le site de l'Institut Renaudot.](#)